

DROIT ET SCIENCES POLITIQUES

Mention : Droit pénal et sciences criminelles

Parcours :

- Droit pénal et carrières judiciaires (M.1-M.2)
- Sciences sociales et criminologie (M.1-M.2)

<u>Parcours</u>	Droit pénal et carrières judiciaires Sciences sociales et criminologie
Attendu 1	Avoir validé une licence en droit (ou licence en cours de validation).
Attendu 2	Justifier, au regard des choix pédagogiques effectués et par des résultats notés, d'un haut niveau de culture juridique
Attendu 3	Avoir suivi un enseignement de droit pénal général (de préférence avec TD)
Attendu 4	Avoir suivi un autre enseignement de droit pénal (procédure ou droit pénal spécial)
Attendu 5	Disposer de sérieuses compétences d'expression écrite et orale
Attendu 6	Avoir des aptitudes au raisonnement juridique attestées par les résultats académiques, en particulier dans les matières donnant lieu à des épreuves méthodologiques
Attendu 7	Motiver, dans une lettre, l'intérêt que représente la formation, eu égard à ses projets personnels et / ou professionnels
Attendu 8	Expérience professionnelle (stage) ou extra-universitaire pertinente (associatif, concours plaidoirie, etc...), le cas échéant
Attendu 9	Intérêt pour la pluridisciplinarité